

ERYTECH informe que l'USPTO, agence américaine des brevets, étend la durée additionnelle d'exclusivité de son brevet princeps à près de 4 ans

- **La technologie et les produits d'ERYTECH protégés jusqu'en avril 2029, avec possibilité d'extension jusqu'en 2034**

Lyon (France), le 20 décembre 2013 – ERYTECH (NYSE Euronext Paris : FR0011471135 - ERYP), société biopharmaceutique française qui conçoit des traitements innovants contre les leucémies aiguës et autres cancers, pour lesquels les besoins médicaux restent insatisfaits, annonce la notification définitive de délivrance de son brevet princeps aux Etats-Unis dans laquelle la période additionnelle d'exclusivité est étendue de deux ans à près de quatre ans.

Ce brevet intitulé "*Lysis/Resealing Process and Device for Incorporating an Active Ingredient, in particular Asparaginase or Inositol Hexaphosphate, in Erythrocytes*" protège le processus et les méthodes de préparation des globules rouges contenant des principes actifs afin de les utiliser en tant que produits pharmaceutiques. Ce brevet est au cœur de la protection de la technologie et des produits développés par ERYTECH, y compris le produit GRASPA® utilisé dans le traitement de la Leucémie Aiguë Lymphoblastique et dans le traitement de la Leucémie Aiguë Myéloïde.

La demande de brevet a été enregistrée en 2004. Le brevet a depuis été délivré en Europe, en Australie, en Chine, à Hong-Kong et au Japon. Yann Godfrin, Directeur Scientifique et co-fondateur d'ERYTECH, en est l'unique inventeur et ERYTECH en possède tous les droits sans dépendre d'aucune tierce partie.

Selon la loi américaine et le *Patent Term Adjustment*, le terme de ce brevet a été étendu finalement et définitivement d'environ quatre années supplémentaires, ce qui implique une protection aux Etats-Unis jusqu'en avril 2029, alors que le précédent document de l'USPTO annonçait mi-2027 (cf communiqué de presse du 16 septembre 2013). Ce terme pourrait être à nouveau étendu jusqu'en 2034 sur la base de futures autorisations de mise sur le marché.

Le portefeuille de brevets d'ERYTECH est composé à ce jour de 12 familles de brevets à travers le monde, couvrant sa technologie, ses produits et ses usages thérapeutiques.

« *C'est évidemment une très bonne nouvelle pour notre stratégie et conforte notre développement aux Etats-Unis. Nous savons tous l'importance de la propriété intellectuelle et de la durée de protection pour les technologies innovantes et les médicaments, notamment sur ces marchés majeurs des maladies orphelines.* », déclare Pierre-Olivier Goineau, co-fondateur, Vice-Président et Directeur Général Délégué d'ERYTECH.

A propos d'ERYTECH: www.erytech.com

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique française qui ouvre de nouvelles perspectives pour les patients atteints de cancers et, en particulier, de leucémies aiguës. Chaque année environ 50 000 patients sont atteints de Leucémie Aiguë Lymphoblastique (LAL) ou de Leucémie Aiguë Myéloïde (LAM), les deux formes existantes de leucémies aiguës. A ce jour, plus de 80% des patients, notamment adultes et en rechute, ne disposent pas de solution efficace en raison de la toxicité des traitements existants. Ce segment de marché adressé par ERYTECH

représente un potentiel d'1 milliard d'euros. En encapsulant à l'intérieur des globules rouges une enzyme, l'asparaginase, ERYTECH développe GRASPA®, un traitement original et efficace qui « affame » les cellules cancéreuses pour les tuer, tout en réduisant significativement les effets secondaires afin de pouvoir traiter tous les patients, même les plus fragiles. Avec une Phase III en cours, GRASPA® est actuellement en fin de développement clinique dans la LAL. Une Phase IIb est également en cours dans la LAM. ERYTECH a conclu deux partenariats de distribution : l'un en Europe, avec Orphan Europe (groupe Recordati), l'un des principaux acteurs dans les médicaments orphelins, et le second en Israël, avec le groupe TEVA. Aux Etats-Unis, ERYTECH a reçu l'accord de la FDA américaine et s'apprête à y lancer sa première étude clinique dans les leucémies aiguës. La Société développe par ailleurs des traitements dans les tumeurs solides et pour certaines indications orphelines. ERYTECH dispose enfin de son propre site de production, déjà opérationnel.

ERYTECH est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011471135, mnémo : ERYP) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma. & Bio et Next Biotech.

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances d'ERYTECH Pharma et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'ERYTECH Pharma, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Les documents déposés par ERYTECH Pharma auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), également disponibles sur notre site internet (www.erytech.com) décrivent ces risques et incertitudes. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. ERYTECH Pharma décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.

CONTACTS

ERYTECH

Gil Beyen

Président Directeur Général

Pierre-Olivier Goineau

Vice-Président, Directeur Général Délégué

Tél : 04 78 74 44 38

investors@erytech.com

NewCap.

Relations Investisseurs et Presse

Julien Perez / Emmanuel Huynh

Tél : 01 44 71 98 52

erytech@newcap.fr

